

AGENDA (version : 7 mai)

SÉMINAIRE LDAC-CAPE :

ENTREPRISES DE PÊCHE AYANT DES INVESTISSEMENTS ET DES ACTIVITÉS DANS DES PAYS TIERS NON MEMBRES DE L'UE : ÉTUDES DE CAS EN AFRIQUE

Jeudi 23 mai 2024, 09:00-16:00h

Lieu : Siège de Brot für die Welt (Pain pour le monde)

Caroline-Michaelis-Str.1, Berlin

9:00h

Accueil par le président du LDAC

M. Iván López van der Veen, Président du LDAC

09:15h

Cadre juridique et perspectives pour l'Union européenne et l'Afrique

Présidé par : **Mme. Béatrice Gorez**

Qu'attendent les pays africains des sociétés mixtes dans le secteur de la pêche ?

Dr. Huyam Salih, directeur de l'UA IBAR (Union africaine)

Présentation cadre juridique général pour les sociétés mixtes de pêche en Afrique

Mme Diénaba Beye, UN/SRFC

Échange de vues avec la DG MARE

Mme Isabelle Garzon, DG MARE

10:00h

Session I : Identifier les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales

Présidé par : **M. Iván López van der Veen**

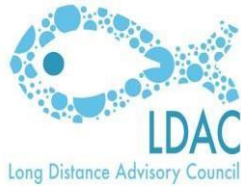
1.1- Entreprises de l'UE ayant des investissements dans des pays tiers : Le cas de l'Espagne

Évolution de la réglementation des entreprises de pêche de pays tiers en Espagne et dans l'UE et situation actuelle de leur enregistrement, M. Francisco Fernández, secrétaire général de la pêche en Espagne

Présentation de l'étude sur : « Estimation de l'impact économique et social des entreprises conjointes en Espagne » M. Xavier Martínez Cobas, Université de Vigo/Ardán Chaire

1.2. Études de cas en Afrique : Expériences des entreprises de pêche de l'UE ayant investi au Mozambique, au Sénégal, en Namibie, au Nigeria et dans l'océan Indien

- **Le cas des Seychelles : Mme Sheriffa Morel, Directrice Générale des Pêches. Ministère de la pêche et de l'économie bleue, Seychelles.**



- Étude de cas de l'océan Indien: "Le rôle d'ALBACORA et du thon dans la promotion de la croissance des petits États insulaires en développement et des économies à petite échelle"

M. Alfonso Beitia, Groupe Albacora

Questions et réponses

11 :00h

- Étude de cas sur la Namibie: "NOVAMAN, l'épine dorsale de l'économie et du développement de Luderitz depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui" **M. David Troncoso**, Grupo Nueva Pescanova

- Étude de cas sur le Mozambique: "La contribution de PESCAMAR au développement économique et social de Beira depuis 1980" **M. David Troncoso**, Nueva Pescanova Group.

Questions et réponses

11:30- 11:45 PAUSE CAFÉ

11 :45h

- Étude de cas sur le Sénégal: "Travailler ensemble pour un monde meilleur" **M. Roque Serrano**, Armadora Pereira

- Étude de cas sur le Nigeria: **M. Ravi Hemmani**, Primplaks

Questions et réponses

12:15h

Session II- Sociétés mixtes et sécurité alimentaire : Le cas des chaînes de valeur des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

Présidé par : **Mme. Vanya Vulperhorst**

2.1- Le point de vue des pêcheurs africains sur les sociétés mixtes et les synergies avec les accords de partenariat pour une pêche durable (APPD)

- Présentation générale : **M. Gaoussou Gueye**, AFRIFISH-Net

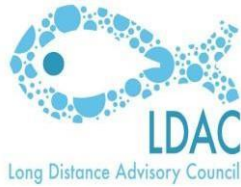
- Impact sur les femmes transformatrices africaines : **Mme Adama Djalo**, CAOPA, Guinée-Bissau

12 :40h

2.2- Le cas des investissements de l'UE dans la chaîne de valeur des petits pélagiques en Mauritanie

M. Ahmed Babou, société Cap Blanc de Cornelis Vrolijk

2.3- Échange avec les participants



13:15h-14:15h PAUSE DÉJEUNER

14:15h

Session III - Vers un cadre pour des sociétés mixtes durables dans les pêcheries africaines

Co-présidé par : **M. Julien Daudu**

3.1- Identification des aspects clés de la gouvernance et des bonnes pratiques afin d'établir un cadre solide pour des investissements durables dans les pêcheries africaines.

COMHAFAT, **M. Mohamed Sadiki**

3.2 - La question des règles du jeu équitables ("level playing field") en ce qui concerne les aspects sociaux et les conditions de travail : « Développements récents de la FAO/OIT/OMI concernant la pêche INN et les directives pour l'examen médical des pêcheurs ».

EUROPÊCHE, **M. Ment van der Swan**

3.3- Enseignements concernant les coentreprises tirés des travaux de la FAO sur les accords d'accès. FAO, Professeur Liam Campling

3.4- Ce que demandent les entreprises de pêche de l'UE dans les pays tiers (SM) et les raisons qui les motivent. M. José Ramón Fontán, ANEPAT

15:30h

CONCLUSIONS et points d'action

Présidé par : **Mme. Béatrice Gorez et M. Daniel Voces**

- **Présentation des conclusions/recommandations par l'équipe chargée du rapport**
Dr Alassane Samba

CLÔTURE DE LA RÉUNION